



Janvier 2010

INFOS MAIRIE

N° 27

LE MOT DU MAIRE

Bonne et heureuse Année et Meilleurs Vœux pour 2010 !

Que cette nouvelle année apporte joie, bonheur et surtout santé à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles.

Que 2010 soit l'année de la réussite dans tous vos projets et que notre jeunesse réussisse à trouver son accomplissement dans les études.

Enfin, je souhaite le « meilleur » pour vous et pour les êtres qui vous sont chers ! Pensées affectueuses, en cette période, pour tous ceux qui souffrent, qui sont seuls et pour ceux qui se dévouent pour les autres. Que 2010 aplanisse, pour vous tous, les difficultés !

Maurice Minvielle



Madame Louise PAUL nous a fait l'honneur d'assister au repas des « Aînés » qui a eu lieu le 29 novembre dernier (voir photo)

Elle fêtera ses **101 ans** le 1^{er} avril 2010 !

Nous lui souhaitons une année heureuse entourée de ses « filles de cœur » qui prennent bien soin d'elle et l'accompagnent quotidiennement.

Bonne année Louise !

(Photo prise le 29/11/09 au restaurant lors du repas du CCAS)

Quelques informations brèves :

- 1) **Population : 622** habitants est le chiffre officiel donné par la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques au 1^{er} janvier 2010 en ce qui concerne le nombre d'habitants de Barzun.
- 2) **Résultats du Téléthon 2009 : 943 €** ont été collectés à Barzun. ce qui est le record absolu des sommes recueillies à Barzun depuis fort longtemps
- 3) **Fêtes Locales** : Elles ont lieu du 22 et 24 janvier 2010. Un programme a été établi par notre jeunesse dynamique et volontaire. Réservez-leur le meilleur accueil.

- 4) **Recensement Population**: Un nouveau recensement de la population aura lieu du **21 janvier au 20 février 2010** sur notre commune. **Mlle Elodie LACÔTE**, de Barzun, est chargée d'effectuer ce recensement. Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil lors de son passage à votre domicile. Elle vous remettra une fiche pour le logement ainsi que des fiches individuelles qu'il conviendra de lui restituer le plus rapidement possible.



- 5) **Elections Régionales** : Elles sont prévues les 14 et 21 Mars 2010 à la salle de la Mairie. Les nouveaux inscrits recevront leur carte électorale début Mars.
- 6) **Permis de détention de chiens dangereux** : depuis le 01/01/2010 tous les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent posséder un permis de détention, délivré par le Maire de la commune de résidence. Afin d'obtenir ce permis, le propriétaire du chien doit fournir les pièces justifiant l'identification du chien, la vaccination antirabique, une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par l'animal, la stérilisation du chien de 1^{ère} catégorie et produire l'attestation d'aptitude et l'évaluation comportementale de l'animal.
Pour rappel : toute morsure d'une personne par un chien doit être déclarée en mairie.
- 7) **Composteurs** : nous disposons de quelques composteurs permettant de recycler vos déchets de jardin et de cuisine et d'obtenir un produit comparable au **terreau de bonne qualité** appelé compost. S'adresser à la Mairie, coût 15€ par chèque à l'ordre du « Trésor Public ».
- 8) **Formations à l'informatique** : Un module de formation/initiation à l'informatique aura lieu à la Mairie de Barzun du 22 au 25 février 2010. C'est l'Agence départementale numérique qui vient assurer ces cours à la demande conjointe de la Mairie et de la Conseillère Générale du canton. S'inscrire auprès du secrétariat de mairie de Barzun au plus vite afin de prendre rang. C'est gratuit !

Bonne Année

